

# Contact[s]

*L'information d'Aire-sur-la-Lys et ses hameaux*

**Dessinons  
notre ville  
ensemble**

Vous trouverez toutes les informations sur les manifestations touristiques et culturelles sur :

[www.ot-airesurlalys.fr](http://www.ot-airesurlalys.fr)

[www.airesurlalys-tourisme.com](http://www.airesurlalys-tourisme.com)

Office de Tourisme\*\*  
d'Aire-sur-la-Lys

Office de Tourisme\*\*  
Le Bailliage, Grand'Place  
62921 Aire-sur-la-Lys  
03 21 39 65 66

Agenda  
Histoire et Patrimoine  
Architectures  
Randonnées  
Situation et plans

Boutique

Documentations  
Presse / Professionnels  
Contacts

Bienvenue  
Visites  
Manifestations  
Séjours

Pas-de-Calais - France

Plan du site - Mentions Légales - Crédits

...connectez-vous sur le site officiel de l'office de Tourisme d'Aire-sur-la-Lys,

ou rendez-nous visite, au Bailliage.

Office de Tourisme\*\* - Le Bailliage, Grand'Place - BP43 - 62921 Aire-sur-la-Lys Cedex  
03 21 39 65 66 - [tourisme.airesurlalys@wanadoo.fr](mailto:tourisme.airesurlalys@wanadoo.fr)

[www.ville-airesurlalys.fr](http://www.ville-airesurlalys.fr)

Bienvenue à Aire sur la Lys  
[www.ville-airesurlalys.fr](http://www.ville-airesurlalys.fr)

Accueil Votre Mairie Vivre à Aire Tourisme Agenda Projets Loisirs Sports

Fil d'infos Retrouvez les photos du 25ème marché de Noël sur la place 'Béno' Téléchargez le numéro 3 de 'C'est tout'

Bienvenue sur la nouvelle version du site internet de la ville d'Aire sur la Lys

La commune d'Aire sur la Lys est heureuse de vous présenter son site internet, nouvelle version.

Une nouvelle interface avec de la couleur, beaucoup plus de photos, de nouvelles rubriques, mais aussi plus d'infos à votre attention. D'ailleurs ce site continuera d'évoluer au fil des mois, au fil du temps...

Certaines rubriques, dont celle consacrée aux projets, sont encore actuellement en cours de conception, mais seront disponibles très prochainement.

En attendant, nous espérons que ce site vous plaira et vous pouvez d'ailleurs nous envoyer vos commentaires ou remarques à cette adresse : [ville@airesurlalys.fr](mailto:ville@airesurlalys.fr)

Bonne visite.

- Aire Pratique
- Plan de la ville
- Tele-services
- Service des droits et démarches
- Le magazine municipal
- Marchés publics
- Urgences
- Circulation
- Multimedia
- Aire en photos
- Béno des événements locaux
- Les idées
- Fonds d'écran
- Liens utiles
- Nous contacter
- Tous liens

Rejoignez-nous sur la nouvelle interface du site officiel de la ville d'Aire sur la Lys  
Et retrouvez y actualités, informations municipales, vie pratique, agenda des manifestations, liste des associations et des clubs, tourisme, sports, culture et loisirs...et bien d'autres rubriques mises à jour chaque semaine.

## SOMMAIRE

### Dossier

Visite du préfet p 4

### Informations

Le recensement p 5

Urbanisme p 5

### Actualités

Roul'Boutchou p 6

RAM p 6

### Projets

SCOT p 7

PADD p 8

ZAC p 10

### Travaux

p 11

### Environnement

p 12

### Hameaux

p 13

Saint-Quentin

Widdebrouck

### Libre expression

p 14

### Clin d'œil

p 15



## Le mot du maire

Au seuil de cette nouvelle année, tous les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, bonheur, et réussite dans tous vos projets qu'ils soient familiaux ou professionnels.

La froideur de l'hiver et la conjoncture actuelle ne doivent pas altérer nos objectifs qui sont de tout faire pour bien vivre à Aire-sur-la Lys.

Que 2010, nous permette de sortir de cette situation difficile dans laquelle nous a plongé la mondialisation, l'ultralibéralisme et que rapidement nous puissions revenir aux fondamentaux

auxquels chacun aspire, du travail pour tous et particulièrement pour les jeunes.

Que tous nos concitoyens retrouvent l'espoir d'un avenir meilleur, d'un monde plus solidaire, d'une société plus humaniste.

J'aurais une pensée pour tous ceux qui souffrent, ceux qui sont délaissés par un monde très matérialiste.

2010 doit être l'année d'une prise de conscience collective pour sortir de la crise et de ses difficultés.

Les différents documents que vous découvrirez dans ce « contact [s] » nous aiderons de dessiner l'avenir de notre cité en s'inscrivant dans le SCOT (Schéma de cohérence Territoriale) à travers le projet du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui sera soumis à une enquête publique du 11 janvier au 11 février 2010, mais également à la ZAC (Zone Aménagement concerté) lié à l'habitat desservant l'espace urbain d'Aire-sur-la Lys sur Saint-Quentin et sur Lenglet en donnant une priorité à la construction individuelle, à la qualité respectant le développement durable et l'environnement des secteurs concernés.

Ce « contact [s] » numéro 4 met l'accent sur les enjeux vitaux de l'aménagement de notre territoire et le développement de notre cité à travers des projets ambitieux, qui seront lancés cette année, tout en restant dans une fiscalité maîtrisée. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour améliorer votre cadre de vie dans un esprit, misant sur l'avenir, pour que notre ville reste la « Belle du Pas de Calais »

**Bonne Année à toutes et à tous.**

Jean-Claude Dissaux

Maire d'Aire-sur-la-Lys

Conseiller Général

Président de la Communauté de Communes du Pays d'Aire



**Cérémonie des Vœux du Maire du 6 Janvier 2010.**

### POUR RECEVOIR

#### Contact [s]

Ce numéro est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des foyers d'Aire-sur-la-Lys et ses hameaux. Les Airois qui ne l'auraient pas reçu peuvent téléphoner au 03 21 95 40 50. Il est également disponible sur le site internet de la ville : [www.ville-airesurlalys.fr](http://www.ville-airesurlalys.fr) ou à l'accueil de la mairie.

#### Contact [s] N°04 / Janvier 2010

Directeur de la publication : Jean-Claude Dissaux

Rédaction : Mairie d'Aire-sur-la-Lys - 03 21 95 40 50

Conception : atelierphotographic - Aire-sur-la-Lys

Impression : Imprimerie Mordacq - Aire-sur-la-Lys

Magazine Contacts : Hôtel de ville / Grand'place, BP 29 / 62921 Aire-sur-la-Lys cedex

Tél. 03 21 95 40 40 - Fax. 03 21 95 40 41 - email : [accueil@ville-airesurlalys.fr](mailto:accueil@ville-airesurlalys.fr)

Site : [www.ville-airesurlalys.fr](http://www.ville-airesurlalys.fr)

Dépôt légal : Janvier 2010 - Tirage : 4700 exemplaires.

Contact [s] est imprimé sur papier recyclé.



## Visite du préfet



Lors de sa visite Monsieur Pierre de Bousquet de Florian, Préfet du Pas-de-Calais a pu prendre conscience des atouts de notre Ville et des difficultés rencontrées pour développer l'habitat. Il a pu aussi constater notre riche patrimoine à entretenir. Au cours de cet échange, le Préfet a manifesté son intention de nous aider en participant à la réfection des monuments et plus particulièrement de la Chapelle Saint-Jean Baptiste et de la corniche de l'Hôtel de ville.

Monsieur le Préfet est tombé sous le charme de notre belle cité, il a souhaité se rendre compte sur le terrain de la réfection des anciens bâtiments de l'hôpital et des contraintes du PPRI, il a demandé aux services de l'Etat d'étudier toutes les solutions compatibles de ces édifices avec une transformation en logements. Pour la corniche de l'Hôtel de Ville l'Etat nous a accordé une aide de 110 016 €.



De plus, le Conseil Général devrait nous aider à hauteur de 55 000 €.

En ce qui concerne la Chapelle Saint-Jean Baptiste, la DRAC nous subventionne de 140 000 €, le Conseil Général devrait nous accorder 283 000 €.

La Municipalité a fortement apprécié la venue de la Sous-préfète et du Préfet qui ont pris nos dossiers en considération.



## Le recensement, chacun de nous y trouve son compte.

**VOTRE RÉPONSE EST IMPORTANTE**

**Toute la population d'Aire-sur-la-Lys sera recensée entre le 21 janvier et le 20 février 2010.**

Un agent recenseur, identifiable par une carte officiel tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du 21 janvier 2010.

**En cas d'absence**, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

**Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au**

**plus tard le samedi 20 février 2010.**

**Votre réponse est importante.** La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

**Toutes vos réponses sont confidentielles.** Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 03 21 95 40 40.**



Les agents recenseurs qui viendront à votre rencontre



## Urbanisme :

**UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ**



M<sup>me</sup> Boulet - responsable du service

Comme à Isbergues, où il y a quelques années, notre Maire a monté le premier service instructeur des demandes d'urbanisme dans le Département, nous avons promis de créer dans notre ville le même service.

Cette création permet de raccourcir les délais pour nos concitoyens et de les aider.

C'est chose faite depuis le 1<sup>er</sup> septembre, notre service urbanisme est créé dans les locaux des Services Techniques, rue de Saint Martin.

Vous trouverez deux personnes : M<sup>me</sup> Dominique Boulet, responsable du service et M<sup>me</sup> Christine Lefebvre pour vous aider à remplir les dossiers de demandes nécessaires à l'instruction des permis de

construire (au delà d'une surface de construction de 20 m<sup>2</sup>), des déclarations préalables (moins de 20 m<sup>2</sup>), de certificats d'urbanisme, pour la vente d'une habitation ou pour connaître la constructibilité d'un terrain.

Evidemment notre ville a des contraintes avec les différentes servitudes du Plan d'Occupation des Sols et notamment la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysagé). Une obligation qui rallonge les délais, mais tout à fait indépendante de notre volonté.

Les délais d'instruction de toutes ces demandes sont réduits au minimum par notre personnel qui y met toute son ardeur.

Notre nouveau service chargé de l'instruction des documents d'urbanisme a bien œuvré en 2009, 84 demandes de permis de construire ont été instruites, dont 28 demandes représentant 86 logements (SIA 50 logements), 137 déclarations préalables et 260 certificats d'urbanisme ont été traités et dès que notre service a été mis en place.

Madame Odile Baudequin, Adjointe au Maire chargée de l'urbanisme reçoit sur rendez-vous le samedi matin de 11h à 12h.

## Roul'Boutchou, un mode de garde itinérant



**Roul'Boutchou** est un service d'accueil itinérant de jeunes enfants pour une heure, une demi journée, une journée, de manière occasionnelle (halte-

garderie), régulière (crèche) ou en accueil d'urgence. Ce service de proximité s'exerce à l'aide d'un véhicule spécialement conçu pour répondre aux besoins de l'enfant. Il est composé d'un espace alimentaire, d'un espace hygiène et d'un espace sommeil. L'autre fonction de ce véhicule est de transporter sur les différents lieux le matériel éducatif. Il se déplace donc de commune en commune selon un planning défini et se stationne à proximité d'une salle agréée par la Protection Maternelle et Infantile. Dans cette salle mise à notre disposition par les communes, un espace d'accueil et de jeux est créé.

**Contact :**

Pascaline Wierre  
Responsable du Multi-Accueil-Itinérant  
06 87 96 80 82



Racquinghem



Ecques



Roquetoire



Aire-sur-la-Lys



Boëseghem

## Forte mobilisation des Assistantes Maternelles

**Le 19 novembre : journée nationale des assistantes maternelles**

A cette occasion, le Relais Assistantes Maternelles a proposé, aux assistantes maternelles agréées, une réunion d'informations et d'échanges sur « les rythmes de l'enfant », thème proposé à l'échelle nationale.

M<sup>me</sup> Tholliiez, puéricultrice à la Maison du Département Solidarité de Saint-Omer a animé la réunion reprenant trois éléments essentiels du développement de l'enfant : le repas, le sommeil et l'éveil. L'objectif était de permettre aux assistantes maternelles de mener un temps de réflexion collective et d'échanger sur leur pratique.



13 assistantes maternelles ont participé à ce temps d'échanges, contribuant à leur professionnalisation.

**Les ateliers d'éveil et d'animations commencent dans les communes d'Aire-sur-la-Lys, Racquinghem et Heuringhem.**

**Un service qui était attendu par nos Assistantes Maternelles.**

**Aire-sur-la-Lys :** tous les jeudis matin de 9h15 à 11h15.

- Le 14 janvier : découverte de l'espace ludique et activités autour de l'Épiphanie.

- Le 21 janvier : parcours de motricité.

- Le 28 janvier : manipulation pâte à modeler.

**Racquinghem :** les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois de 9h15 à 11h15

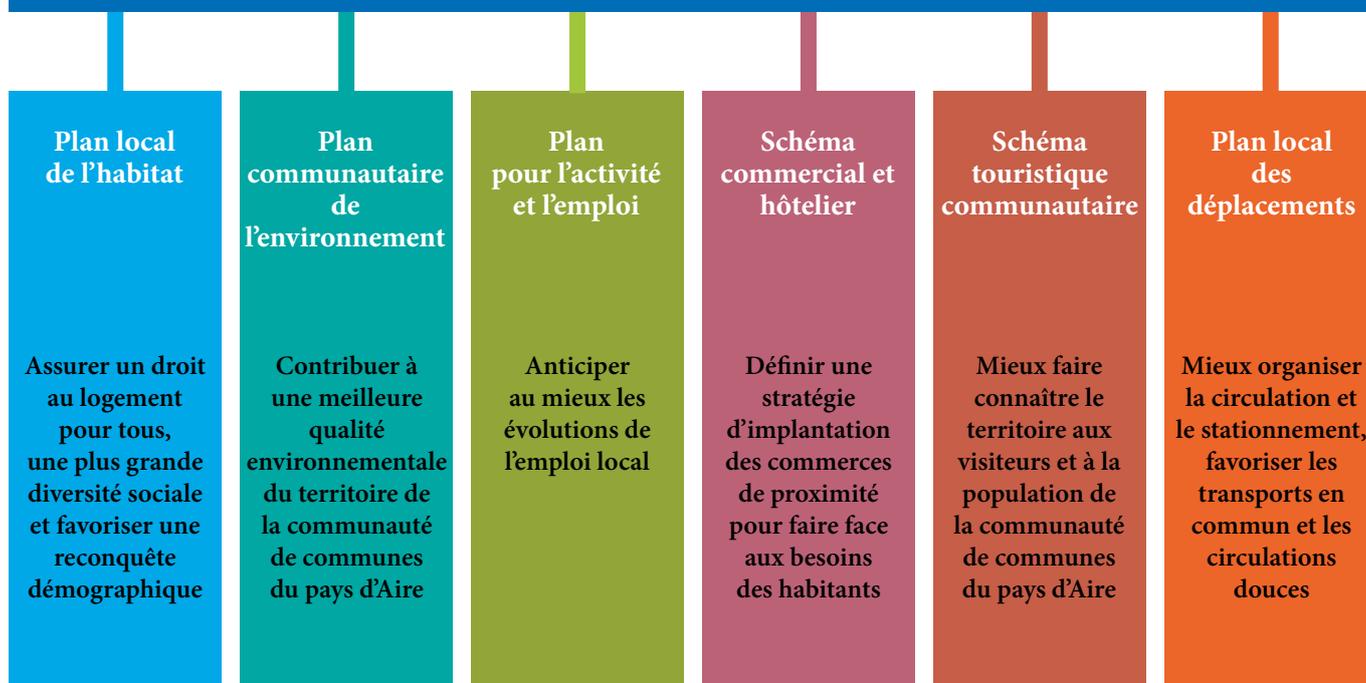
- Le 15 janvier : découverte de l'espace ludique et activités autour de l'Épiphanie.

**Heuringhem :** les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois de 9h15 à 11h15

- Le 22 janvier : découverte de la salle de motricité, comptines et jeux de doigts.

Renseignements auprès d'Aurélië HERRENG,  
Animatrice du RAM  
au 03 21 93 38 58 ou au 06 88 03 25 99.

# Schéma de cohérence Territoriale (SCOT)



Le schéma de cohérence territoriale ou SCOT est un document d'urbanisme qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes ou groupement de communes, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones urbaines, afin de préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Instauré par la loi SRU

du 13 décembre 2000, il fixe les objectifs des diverses politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements. Le code de l'urbanisme fixe le régime des SCOT aux articles L.122-1 et suivants.

Un article du projet de loi Grenelle II complète les objectifs des SCOT (ainsi que des Plan Local d'Urbanisme (PLU) et cartes

communales) : ces plans, cartes et schémas doivent contribuer à réduire la consommation d'espace (lutter contre la périurbanisation), à équilibrer la répartition territoriale des commerces et services, améliorer les performances énergétiques, diminuer (et non plus seulement maîtriser) les obligations de déplacement, réduire les émissions de gaz à effet de serre.

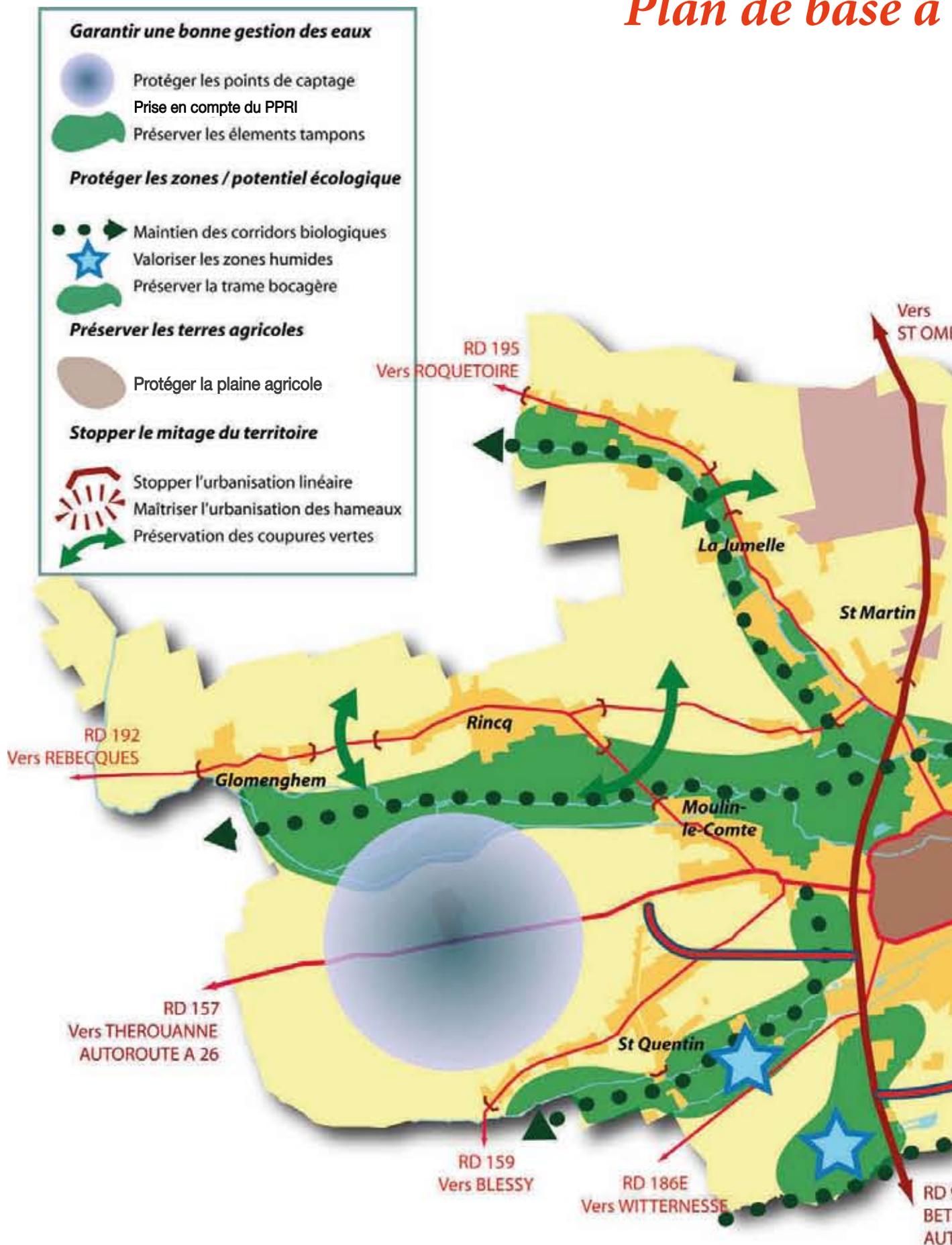
## QU'EST CE QUE LE SCOT ?

Véritable document d'urbanisme, le SCOT précise et assure la mise en cohérence des politiques sectorielles menées en matière d'habitat, de déplacements, d'équipement commercial ou d'environnement. Le SCOT entend fédérer toutes ces politiques à l'échelle de l'agglomération.

Le SCOT comprend au final trois documents :

- un rapport de présentation qui comporte un diagnostic de l'environnement et des besoins de développement
- un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), qui est un document politique exprimant des objectifs stratégiques
- les orientations permettant d'atteindre ces objectifs à travers le Document d'Orientations Générales (DOG).

# Plan de base à



# *l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme*

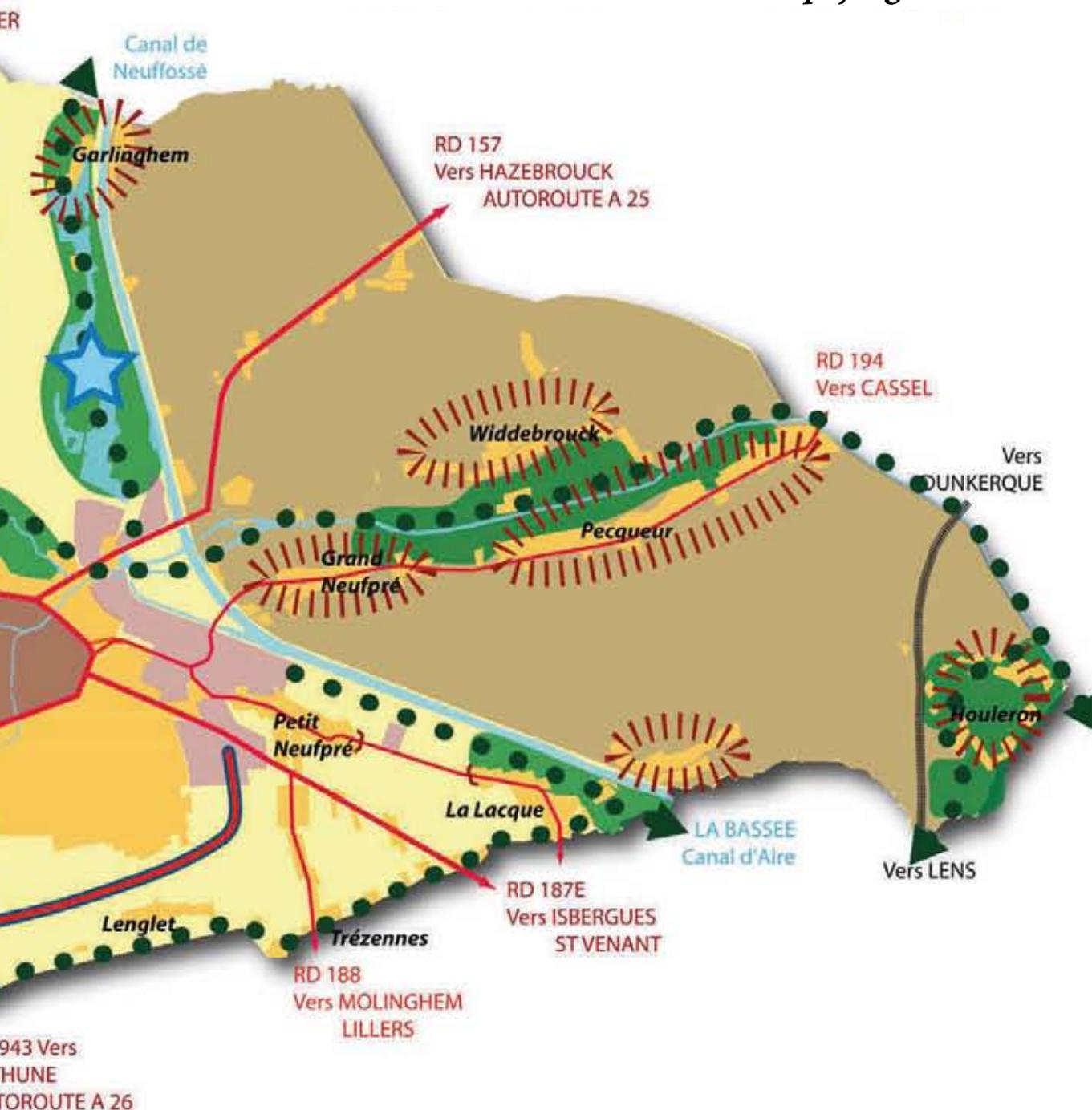
PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Un développement urbain recentré*

*Un développement économique maîtrisé*

*Renforcer et valoriser le cadre de vie*

*Préserver l'environnement et les paysages*



# Un futur Eco-quartier

## ZAC ST-QUENTIN - MOULIN LE COMTE



Cette zone réservée à l'habitat faisait partie du programme de la Municipalité et nous avons tenu à mettre rapidement en

œuvre cette procédure pour donner la possibilité à de nombreux habitants de notre secteur d'acquérir des parcelles

libres de construction dans un environnement de qualité et dans l'esprit de ce que l'on appelle des éco-quartiers très respectueux de l'environnement des économies d'énergie participant à une qualité de vie que recherchent les habitants de notre région. Ce projet permettra de rendre constructible une centaine d'habitations. Cette opération sera soumise à une enquête publique. La qualité de vie de notre commune à travers ses commerces, ses établissements scolaires réputés, ses nombreuses associations sportives, culturelles, notre patrimoine fait que déjà de nombreuses personnes ont fait savoir qu'ils étaient intéressés par une parcelle dans ce secteur. Vous pourrez découvrir l'esquisse d'aménagement qui n'est qu'une première ébauche mais qui montre déjà la haute qualité de ce projet environnemental qui servira au développement de l'agglomération de notre ville.

Cette opération privilégiera un habitat sous forme de différents hameaux en donnant une place importante aux circulations douces (piétons, cyclistes) en favorisant les chemins vers les hameaux de St-Quentin et de Moulin Le Comte où nous développerons des commerces de proximité pour redonner une véritable vie à ces hameaux. Au cours du programme sera examinée la possibilité d'imaginer un groupe scolaire, une maison de quartier qui font actuellement défaut dans ce secteur. Le contrat que nous avons passé avec notre population est en marche et nous vous tiendrons informé de l'avancée de ce projet. Ces opérations se feront sans modifier notre fiscalité puisque les terrains seront vendus au prix d'achat, ce qui fera une opération blanche pour notre commune.



## Raccordements au réseau d'assainissement des eaux usées



### Chemin du Halage

Création d'un réseau de collecte des eaux usées chemin du halage. Ces travaux ont consisté en la pose d'une conduite qui permettra le raccordement de 15 habitations. Parallèlement à ces travaux, la

voirie très dégradée a été renforcée et un tapis d'enrobés a été réalisé. De même les accotements ont été stabilisés et permettent le stationnement des véhicules.

### Rue Pierre Frammery / Chemin des Cavaliers / rue de Witternesse

Dans ces rues, création également d'un réseau de collecte des eaux usées de qui permettra le raccordement de 22 habitations. Dans la continuité, la borduration et la remise en état des trottoirs

ont été faits rue Pierre Frammery, dans le chemin des Cavaliers après recalibrage, un tapis d'enrobés a été mis en œuvre sur la voirie.



## Du neuf au Widdebrouck



D'importants travaux de voirie ont été réalisés cet été au niveau de la chapelle chemin de Widdebrouck. Le projet consistait à la création d'un réseau d'assainissement pluvial, la pose de caniveaux et de regards grille ainsi que la création de trottoirs revêtus d'un enduit gravillonné. La chaussée a été recalibrée, renforcée et recouverte d'un tapis d'enrobés. Les services techniques ont complété l'aménagement par le remplacement des panneaux de police.

## Habitat

Un lotissement derrière le centre commercial Carrefour est en cours de réalisation, il proposera 50 habitations, destinées à la propriété ou à la location. Une première tranche de travaux est prévue en 2010.



## Cyclo-Nature



Le Conseil Général a commencé l'aménagement d'une piste cyclable sur l'ancienne emprise de la ligne SNCF Aire-sur-la-Lys / Arques. Ce premier tronçon commence au giratoire de la



gare jusque la route départementale 197 E1, sur le territoire de la commune de Wittes. Il s'agit d'une piste bidirectionnelle et de deux pistes monodirectionnelles entre le chemin du cimetière et Guarlinghem, pour favoriser le passage des véhicules se rendant aux étangs de la Ballastière. Si les conditions atmosphériques le permettent, les travaux devraient être terminés en juin 2010. Un projet d'aménagement paysager est en cours et devrait être réalisé en 2010. La programmation de la poursuite de l'aménagement de ces pistes cyclables vers l'Audomarois et le Béthunois est à l'étude, mais sera tributaire du vote du budget du Conseil Général dans les années à venir.

## Les nuisances sonores

Le Regroupement Airois Contre la Pollution Sonore est né en octobre 2008. L'objectif de cette association est de faire cesser les nuisances sonores engendrées par le ball trap de Lambres-lez-Aire. Une pétition de 793 signatures va permettre des mesures acoustiques par les services de l'Etat. L'Assemblée Générale s'est

tenue en présence de M. Obeuf, adjoint. Le bureau se compose comme suit : Président : M. Daniel Robillard, Vice Président : M<sup>me</sup> Bernadette Brevière, Secrétaire : M. Yves Marien, Trésorier : M. Philippe Hubert.

## Fleurissements



Les lauréats du concours

En fin d'année s'est déroulée la remise des prix pour le concours des maisons fleuries. 59 participants se sont inscrits pour l'habituelle compétition amicale qui vise surtout à faire en sorte que notre ville soit agréable à visiter et reste fidèle à sa devise de « Belle du Pas-de-Calais ».

De très nombreux talents existent et se révèlent dans les jardins de la ville et de tous ses hameaux sans exception. Le Jury, composé d'une dizaine de bénévoles, a effectué deux passages, en Juillet et en Août. Son regard perspicace et aiguisé a permis d'établir le classement des 4 catégories de fleurissement. Ont obtenus les premiers prix :

- J. Pelletier, rue du Fort Mardyck à St-Quentin : Cat 1A
- M. Lesecq, rue Pasteur : Cat 1B

- A. Vallois, chemin de Fauquenthun à Rincq : Cat 2  
- M-F. Delangue, rue Jules Ferry : Cat 4  
Un diplôme a été remis aux 10 premiers candidats de chaque catégorie et tous les participants sont repartis avec un bon d'achat à retirer chez Jean-Pierre Nédoncelle Boulevard de l'Arsenal.

La municipalité a également remercié les agents du service des espaces verts qui ont réalisé cette année un effort supplémentaire de fleurissement sur le centre ville, la place du rivage, le rond point de l'avenue de l'Europe, mais aussi aux entrées de la ville et dans les hameaux.

Fin 2009, ces services ont procédé à la plantation mécanisée de bulbes dont les fleurs devraient au printemps montrer le bout du nez.

Nous avons pour objectifs en 2010 de mettre l'accent sur le fleurissement des ponts des différents cours d'eau de notre cité. La lys étant notre fil conducteur.

Nous procéderons comme promis à l'embellissement d'un autre rond-point dans la ville. Nous essayerons de fleurir toujours mieux notre cité pour le plus grand plaisir de tous.



## Hameau de Saint-Quentin

Cette association a fêté ses 50 ans en 2008, 15 bénévoles constituent une équipe soudée qui se réunit 1 fois par mois dans le but d'animer le hameau. Possibilité de location d'une salle pour 80 personnes (avec tables, chaises, vaisselle, lave-vaisselle, friteuse, tente et chapiteau).

### Les festivités prévues en 2010 :

Concours de cartes, en février.

Randonnée pédestre « La Saint-Quentinoise », en avril.

Les Œufs de Pâques, le lundi de Pâques.

Une journée pêche, en mai.

Une brocante dans le centre du hameau, en juin.

Une ducasse avec course cycliste, de nombreuses animations et le repas pour les Aînés, en septembre.

Un concours de cartes, en octobre.

La « Grande Récré » de Ste-Catherine et St-Nicolas, en novembre.

### Madame Martine Sackebandt :

Depuis son arrivée dans le hameau de St-Quentin en 1980, elle est bénévole au sein du Comité des Fêtes, investie également dans l'association des Parents d'élèves. Se limitant au début à l'encadrement et la sécurité du manège pour enfants de la ducasse,



elle est aujourd'hui Présidente du Comité des Fêtes depuis 2 ans, après en avoir été la trésorière pendant plus de 15 ans.

Ses projets :

Madame Martine Sackebandt souhaite continuer à s'impliquer, en particulier pour les jeunes, par le biais d'une subvention versée à l'association des Parents d'élèves, dans le but organiser un voyage. Elle désire également pérenniser le repas offert aux aînés, lors de la ducasse traditionnellement organisée en septembre.

Pour en savoir plus, consulter le site : [comite-des-fetes-saintquentin.e-monsite.com](http://comite-des-fetes-saintquentin.e-monsite.com)

## Réunion de quartier du Widdebrouck



Questions concernant essentiellement des problèmes très pratiques de sécurité, de vitesse, de signalisation, d'aménagements routiers, d'éclairage public, des problèmes d'assainissement...

Ce temps d'échange et de dialogue est très attendu par nos concitoyens qui apprécient que des réponses concrètes soient ammenées, que des projets par exemple d'aménagements de sécurité soient envisagés pour répondre à leurs nombreuses sollicitations. Cet échange s'est terminé par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Pour faire suite à notre engagement de campagne électorale, nous avons réalisé notre seconde réunion de quartier pour les hameaux du Widdebrouck, de Petit et Grand-Neufpré, de Pecqueur et du Houleron. Cette réunion a rassemblé à la salle de la Héronnière du Widdebrouck quelques deux cents personnes. Présidée par M. le Maire, accompagné du bureau municipal (les adjoints) et des services communaux, cette soirée a été l'occasion pour la municipalité de présenter à nouveau les projets à l'étude, ceux dont les travaux vont débiter prochainement (pôle petite enfance, salle de sport...); ceux en cours.

La première partie de cette réunion fut très vite relayée par la prise de paroles des habitants des différents hameaux.

Chacun y est allé de sa question.



## Désirs d'Aire

Désirs d'Aire, liste minoritaire est un groupe de propositions et non un groupe d'opposition, beaucoup de projets de la liste « Aire Autrement » étaient inscrits dans notre profession de foi. Depuis l'élection du printemps 2008, nos relations avec l'équipe de Monsieur le Maire se sont toujours passées dans un esprit cordial et dans une volonté de travailler pour le développement d'Aire-sur-la-Lys et le bien-être de ses habitants. Dans notre programme, un chapitre était consacré au temps des loisirs et des sports : « Encourager au développement des associations sportives et culturelles » Profitons en pour saluer ici l'engagement et l'initiative des nombreux bénévoles de notre cité. Quand on a la chance d'avoir autant de structures associatives à Aire-sur-la-Lys avec des citoyens engagés et impliqués, qui donnent une partie de leur vie au collectif,

on se dit que notre travail d'élus, c'est de faciliter la vie de tous les bénévoles. Tous ceux qui animent notre cité et jouent un rôle de lien entre les générations et d'éducateurs auprès de nos enfants méritent d'être reconnus, encouragés et défendus. Nous pensons souvent aux clubs sportifs « réservés » aux personnes ayant « toute leur jeunesse physique » Mais pensons aussi aux seniors. Ville d'équilibre et de solidarité, Aire-sur-la-Lys doit permettre aux seniors de prendre leur place dans la cité, pour cela il faut lutter contre l'isolement et la solitude, poursuivre et consolider l'intervention d'un service public fort et efficace, prévenir les effets de la grande dépendance, favoriser les rencontres intergénérationnelles et l'accès de tous à la culture et aux loisirs, y compris celles et ceux qui ont de faibles ressources.

Ce que nous proposons :

- L'évolution de l'offre d'activités culturelles et de loisirs en direction des seniors.
- La création d'un « Chéquier Activités Seniors », gratuit pour les personnes aux revenus les plus modestes.
- L'édition d'un « Guide pratique pour les seniors airois » qui regroupera l'ensemble des informations utiles.
- Le développement des temps de rencontre et d'échanges entre les jeunes et seniors d'Aire-sur-la-Lys, en valorisant les ressources des aînés (mémoire de la ville, transmission de savoir, bénévolat associatif...).
- La création de portage de livres à domicile.

Donnons les moyens de développer la structure associative.

Très bonne et belle année à vous tous.

*Y. Ballanfat et F. Hubert*



### On ne nous dit pas tout !

Notre participation à la vie communale.

Quelles sont les raisons qui motivent la majorité à nous évincer, des décisions municipales ?

- Le dogmatisme,
- Le culte du secret,
- Le refus du compromis,
- Le refus d'admettre les opinions différentes de celles que l'on professe,
- Le fait de penser détenir la vérité, et connaître le seul système valable pour expliquer le monde.

Nous vous laissons la liberté de répondre vous même à cette question, mais nous réaffirmons notre volonté de participer aux

décisions de la municipalité et de jouer notre rôle d'élus municipal. Avenir apporté, par la majorité municipale, aux jumelages avec Lendringsen (Allemagne) et Sturry (Angleterre).

Un relationnel de qualité s'est établi depuis plus de six années avec Sturry et depuis plusieurs dizaines d'années avec Lendringsen. Les relations avec ces femmes et ces hommes sont riches et sincères, et méritent une attention toute particulière.

Or le relationnel avec l'Angleterre est ébranlé depuis 2008.

En effet, les responsables anglais du jumelage étaient déjà inquiets du changement de municipalité au printemps 2008.

Leur inquiétude s'est amplifiée vu l'absence inexplicquée et restée sans excuses, lors de leur dernière visite, des représentants officiels de

la municipalité. Œuvrons pour redonner à ces relations la dimension méritée ! Extension de l'hôpital local. Un projet de développement de l'hôpital local, au travers de l'implantation d'un centre d'hébergement destiné à accueillir les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, c'est connu depuis de nombreux mois. Notre ville a besoin de ce centre d'hébergement, et des emplois qui iront avec ce développement. Nous présentons à tous les Airoises et Airois nos vœux de bonne et heureuse année 2010, avec santé, bonheur et joie partagée dans le respect de chacun.

*O. Cousin – M.F. Duriez  
A. Delpouve – G. Fievet*

## Les grands moments festifs de 2009



Semaine Fédérale de Cyclotourisme



Fête de la Lys



Fête de l'Andouille



Foire Commerciale, Artisanale et Agricole

Marché de Noël 2009



## Repas des Aînés



Ce dimanche 13 septembre 2009, notre traditionnel repas des aînés s'est déroulé sous le chapiteau installé place de la Gare.

Madame Chantal Manguin Duffraisie, Sous-Préfète, Michel Lefait Député, l'Abbé Dubreucq, M. le Maire et de nombreux collègues élus ont réhaussé de leur présence cette assemblée.

Pas moins de 690 personnes étaient présentes et ont pu apprécier le repas servi par Antoine Riffart et son équipe.

Comme les autres années, l'orchestre de Jean-Paul Doutriaux a su mettre une très bonne ambiance.

Nous avons, ce jour là, mis à l'honneur deux de nos aînés : M<sup>me</sup> Maximilienne Vanhoutte qui fêtait ses 101 ans ce 13 septembre !

M. Maxime Thellier qui lui fêtait ses 90 ans.

# Aménagement du Territoire

